



Union
syndicale
Solidaires



FO
la force syndicale

FSU
snutefe

LE 12 SEPTEMBRE 2019, TOUS ENSEMBLE À LYON
Pour la défense des missions et de l'indépendance
de l'Inspection du Travail
Pour la relaxe de l'Inspectrice du Travail

Le 14 septembre 2016, la cour d'appel de Chambéry condamnait l'inspectrice du travail, Laura Pfeiffer, pour recel de violation du secret des correspondances et violation du secret professionnel dans le cadre de l'affaire TEFAL.

Cette inspectrice du travail avait eu le courage de dénoncer auprès des organisations syndicales du ministère les pressions qu'elle a subies, dans le cadre de ses fonctions, de la part de l'entreprise TEFAL et relayées par sa hiérarchie. Mais l'affaire s'est retournée contre elle...

Une première victoire pour l'inspectrice du travail : le 17 octobre 2018 la Cour de Cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Chambéry, lequel écartait l'application du statut de lanceur d'alerte. Le 12 septembre, la cour d'appel de Lyon devra rejurer au fond cette affaire à la lumière de cette loi visant à protéger les lanceurs d'alerte.

Programme de la journée : Appel à rassemblement dès 12h + conférence de presse sur place-12h30 : prises de parole : ministère du travail et syndicales-13H : entrée tribunal-14h : pièce de théâtre par le LACSE.



Cette procédure s'inscrit dans un contexte plus large de remise en cause des droits sociaux et de criminalisation des mouvements sociaux (gilets jaunes, La Poste, SNCF, les hôpitaux...).

Les organisations syndicales réaffirment avec force qu'il n'est pas possible de condamner une inspectrice du travail qui n'a fait que son travail, et voulu se défendre, et un salarié lanceur d'alerte.

Mobilisons-nous !

**JEUDI 12 SEPTEMBRE
2019**

**A partir de 12h devant la
cour d'appel de Lyon (1
rue du palais de justice-69005)**